



## Peut on diviser une sarl en 2

Par **boston2001**, le 31/01/2011 à 19:34

Bonjour,

Nous sommes 3 associés co-gérant à parts égales (donc TNS) d'une SARL créer en mai 2010. Les relations entre nous ne vont plus du tout.

On aimerai se séparer en 2, c'est à dire créer une deuxième SARL avec les fonds de la première pour que l'un en garde une et que les 2 autres prennent la nouvelle. Est ce possible ?

Peut on utiliser l'argent de la première société pour le capital et les frais de la deuxième ?

Avez vous d'autres solutions à nous proposer ?

Cordialement,